



Ined
Inserm
EFS
InVS
Insee
DGS
DGPR
Drees
Cnaf

Protocole de l'enquête Elfe « deux mois »

1	Population étudiée	3
2	Vagues d'enquête et nombre de familles à contacter	3
3	Réalisation de l'enquête	3
3.1	Protocole pour la prise de contact.....	4
3.2	Protocole pour le type de questionnaire à poser	4
3.2.1	Cas particuliers relatifs à la détermination du type de questionnaire	6
3.2.2	Cas particuliers relatifs aux modules partagés entre le parent référent et le parent cohabitant.....	6
4	Constitution d'un fichier de données documentées par le parent référent à partir des variables des questionnaires 'mère' et 'père'	7
4.1.1	Les variables intriquées.....	7
5	Bilan résumé de la participation	8
6	Sources et références des questionnements relatifs aux différents modules.....	9

L'enquête à deux mois est la première étape de suivi après l'inclusion des enfants Elfe en maternité. Sa grande proximité avec l'enquête maternité répondait à plusieurs objectifs : fidéliser les parents avec un contact fait très peu de temps après l'accouchement, profiter de leur disponibilité puisque beaucoup seraient encore, aux dates d'enquête, en congé maternité ou paternité ; enfin réaliser des questionnements relatifs à la grossesse à un moment encore proche de celle-ci afin de minimiser les biais de mémorisation.

Les objectifs principaux de cette première enquête étaient de préciser les caractéristiques sociodémographiques et de logement des familles des enfants et d'obtenir des premiers éléments sur la santé des parents et des enfants, l'alimentation et le mode de garde de ces derniers.

Comme l'enquête en maternité, l'enquête à 2 mois a recueilli un avis favorable du CCTIRS et une autorisation de la CNIL (n°910504) ainsi que le label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le Comité du Label du CNIS (visa 2011X716AU).

1 Population étudiée

Toutes les familles¹ dont les mères avaient donné en maternité leur consentement pour le suivi de leur enfant étaient éligibles pour l'enquête deux mois et devaient être contactées.

Les deux parents devaient être interrogés qu'ils vivent ensemble avec l'enfant ou qu'ils soient séparés.

2 Vagues d'enquête et nombre de familles à contacter

Quatre vagues d'enquête correspondant aux quatre vagues de l'enquête maternité, se sont succédées un peu plus de deux mois après la naissance des enfants, le même protocole s'appliquant à chacune d'entre-elles.

- Vague 1 : du 30 mai 2011 au 16 juillet 2011
2 734 familles à contacter
- Vague 2 : du 29 août 2011 au 22 octobre 2011
4 512 familles à contacter
- Vague 3 : du 28 novembre 2011 au 24 janvier 2012
5 059 familles à contacter
- Vague 4 : du 30 janvier 2012 au 27 mars 2012
5 545 familles à contacter

Durée totale d'enquête : 10 mois

Nombre de familles à contacter : 17 850

3 Réalisation de l'enquête

L'institut de sondage GFK, suite à un appel d'offre passé en 2010, avait été retenu pour la réalisation de l'enquête aux deux mois des enfants². Il s'agissait de réaliser une enquête téléphonique (CATI) auprès de chacun des parents des enfants ; elle reposait sur 2 grandes catégories de questionnaires : un questionnaire 'mère' et un questionnaire dit 'père'³.

¹ Sauf celles ayant fait parvenir entre temps à l'équipe projet leur refus de participer.

² GFK a été également retenu au cours du même appel d'offre pour les enquêtes à 1 an et à deux ans des enfants.

³ dit 'père' car ce questionnaire a été également posé à la conjointe de la mère si elle vivait avec elle et l'enfant.

3.1 Protocole pour la prise de contact

Un premier courrier annonçant l'enquête était adressé aux familles par l'équipe projet Elfe une quinzaine de jours avant que celle-ci ne débute (Lettre avis validée par le Comité du Label de la Statistique Publique).

Le contact initial auprès des familles devait être pris avec la mère qui, sauf exception (voir infra), serait également questionnée en premier.

Après vérification des numéros de téléphone correspondant aux adresses récupérées au cours de l'enquête en maternité⁴, le Service Informatique de l'équipe Elfe transmettait au prestataire, pour toutes les familles de la base enquêtable l'ensemble de leurs coordonnées : numéros de téléphone (fixes et portables), adresses mail, adresses postales des parents et des personnes relais.

Enfin, 3 jours avant le début de l'enquête, toutes les mères pour lesquelles on disposait d'une adresse mail recevaient un courriel leur annonçant qu'elles seraient bientôt contactées par un chargé d'enquête.

En cours de vague, quand aucun contact avec la mère ou le père ou une personne relais n'était possible, le prestataire mettait en place des dispositifs spécifiques de récupération de numéros de téléphone et/ou d'adresses :

- Recherche manuelle de numéros de téléphone quand le numéro appelé pour contacter la mère était un numéro de Fax/Modem ou qu'il s'agissait toujours d'un répondeur ou que le numéro appelé était non valide.
- Appel sur les numéros de téléphone du père ou du relais afin de récupérer les coordonnées de la mère.
- Envoi de mails supplémentaires.
- Pour les mères ayant une adresse mail mais pour lesquelles un nouveau numéro n'avait pas été retrouvé lors de la recherche manuelle, envoi d'un mail afin de récupérer un nouveau numéro de téléphone.
- Envoi d'un courrier postal aux mères n'ayant pas de mail et étant classé en faux numéros.
- Appel des numéros relais.
- Ré-exploitation des refus/Abandons.

3.2 Protocole pour le type de questionnaire à poser

La programmation CATI faisait que le type de questionnaire posé à la mère était déterminé dès la prise de contact à partir de questions permettant de savoir quelle était sa situation familiale et avec qui vivait l'enfant.

Le questionnaire posé à la mère est alors dit :

- **'mère référent'** : si l'enfant vit avec elle (tout le temps ou en alternance).
Ce questionnaire est le plus complet : il comprend la quasi-totalité des questions permettant de caractériser le ménage où vit l'enfant ainsi que les principales informations concernant ce dernier.

⁴ La saisie assistée des adresses au cours de l'enquête en maternité a fait ultérieurement l'objet d'un contrôle qualité (RNVB) avant que les numéros de téléphone soient validés par passage dans l'annuaire universel de la qualité (RNVB) avant que les numéros de téléphone soient validés par passage dans l'annuaire universel de la Poste

- **'mère non cohabitant'** : si l'enfant vit exclusivement avec son père

Pour l'essentiel ce questionnaire permet de caractériser le ménage de la mère qui n'a donc pas la garde de l'enfant mais comporte peu de questions relatives à ce dernier puisqu'il vit avec son père.

- **'mère référent enfant placé'** : si l'enfant ne vit ni avec elle ni avec son père

Ce questionnaire, s'apparente très largement au questionnaire 'mère non cohabitant' mais comporte un questionnement spécifique relatif au placement de l'enfant.

A la fin de l'entretien avec la mère, **si des coordonnées du père étaient disponibles**, l'enquêteur annonçait qu'il allait dans les jours qui suivent contacter ce dernier⁵. Si la mère ne s'opposait pas à ce contact (ou n'indiquait pas qu'il était inutile car le père ne souhaitait pas participer), la programmation CATI, en fonction des mêmes critères que ceux qui avaient permis de déterminer quel type de questionnaire serait posé à la mère, définissait le type de questionnaire qui serait posé au père.

Ce pouvait être un questionnaire dit :

- **'père référent'** : la mère a répondu au questionnaire 'mère non cohabitant' (l'enfant vivait exclusivement avec son père).

Ce questionnaire est quasi identique au questionnaire 'mère référent'

- **'père non cohabitant'** : la mère a répondu à un questionnaire 'mère référent' et que l'enfant vivait avec elle, exclusivement ou en garde alternée.

Pour l'essentiel ce questionnaire permet de caractériser le ménage du père qui n'a pas la garde exclusive de l'enfant mais comporte peu de questions relatives à ce dernier puisqu'il vit principalement avec sa mère⁶

- **'père cohabitant'** : la mère a répondu à un questionnaire 'mère référent' et l'enfant vit avec elle et son père.

Ce questionnaire qui ne comprend pas les questionnements permettant de caractériser le ménage (tous déjà documentés par la mère) propose

- des questions spécifiques concernant le père en propre (sa santé par exemple),
- des questions portant sur ses rapports à l'enfant,
- des questions déjà posées dans le questionnaire 'mère référent' mais pour lesquelles il est nécessaire d'avoir les réponses du couple.

Par ailleurs, certains modules, en raison de leur longueur, ont été renseignés pour partie par la mère référent et pour partie par le père cohabitant (voir infra

- **'père cohabitant enfant placé'** : la mère a répondu au questionnaire 'mère référent enfant placé'.

Ce questionnaire est très proche du questionnaire 'père cohabitant' mais évidemment n'intègre pas les questions relatives au rapport du père à l'enfant.

⁵ Il n'était pas possible 'd'enchaîner' le même jour un questionnaire mère et un questionnaire père car ce dernier devait intégrer, pour filtrer de nombreuses questions, la reprise de variables documentées par la mère. Ces reprises étaient effectuées par le prestataire à partir des questionnaires mère à la fin de chaque journée de sorte que les questionnaires pères 'soient prêts' pour le lendemain.

⁶ Certes en cas de garde alternée, on ne peut dire avec certitude que l'enfant vit principalement avec sa mère. Le fait dans ce cas de gérer le questionnement du père comme s'il ne vivait pas avec l'enfant obéit à la même logique que celle qui a présidé, dans la situation où l'enfant vit avec ses deux parents, au choix de la mère comme parent référent : on considère qu'elle est le plus souvent plus à même de répondre à certaines questions concernant l'enfant (sa santé, son alimentation). Par ailleurs vu les résultats des pilotes, il était très vraisemblable que la participation des mères serait meilleure que celles des pères, justifiant que ce soit auprès d'elles que les principaux questionnements sur l'enfant soient abordés.

- **'père non cohabitant enfant placé'** : la mère a répondu au questionnaire 'mère référent enfant placé' et ne vit pas avec le père.

Ce questionnaire est très proche du questionnaire 'père non cohabitant' mais évidemment n'intègre pas les questions relatives au rapport du père à l'enfant.

3.2.1 Cas particuliers relatifs à la détermination du type de questionnaire

- 1) La mère contactée a pu souhaiter que le père soit le parent référent ou il était impossible qu'elle le soit en raison par exemple de problèmes de langue, d'une indisponibilité en raison de problèmes de santé ou d'une absence longue durée.

Dans ces cas, à chaque fois qu'il était possible d'obtenir la participation du père, celui-ci a répondu à un questionnaire 'père référent'. Cependant, **pour les raisons mêmes qui justifiaient que la mère ne soit pas parent référent, il n'a pas été posé de questionnaire 'Mère cohabitant'**.

- 2) La mère ne parle/ne comprend pas suffisamment le français pour répondre au questionnaire et le père qui aurait dû être référent n'est également pas en mesure de participer pour les mêmes raisons.

L'entretien a pu être mené dans une des langues suivantes : anglais, arabe, turque, wolof ou soninké. Le questionnaire était alors un questionnaire référent (réalisé avec la mère ou le père) dont l'enquêteur traduisait les questions dans la langue parlée par la personne enquêtée.

- 3) La mère était en couple avec une conjointe qui résidait avec elle

Dans ce cas la mère devait répondre à un questionnaire 'mère référent' et la conjointe répondait à un questionnaire '« père » cohabitant'.

3.2.2 Cas particuliers relatifs aux modules partagés entre le parent référent et le parent cohabitant

Un certain nombre de questionnements portant sur des modules relatifs au 'ménage' (son logement, ses revenus et ses conditions de vie, les études et la situation professionnelle de l'ensemble de ses membres) étaient partagés entre le questionnaire 'mère référent' et le questionnaire 'père cohabitant'. En d'autres termes le thème devait être documenté dans sa totalité par les réponses apportées par l'un et l'autre des deux parents. Deux exceptions à ce partage, de fait liées à la non-participation du cohabitant, doivent être notées :

- 1) Le père cohabitant contacté a déclaré qu'il ne participerait pas ou il a été impossible de le joindre,

Dans ce cas la mère a été recontactée afin qu'elle documente les modules qui auraient dû se partager entre elle et le père cohabitant.

- 2) En fin de son questionnaire comme parent référent, la mère a déclaré qu'il était inutile de le contacter car il ne voulait/pouvait pas participer,

Il lui a alors été demandé si elle acceptait de répondre aux questions auxquelles le père aurait dû répondre dans les modules concernés.

Cependant la mère n'a pas forcément accepté de répondre aux questions comme il n'a pas toujours été possible de la recontacter. Ces modules sont donc incomplètement renseignés même si le questionnaire de la mère est complet.

Les variables contenues dans ces modules sont appelées variables intriquées car elles peuvent se trouver aussi bien dans le questionnaire père cohabitant (quand il a participé) que dans le questionnaire mère référent quand elle a accepté de répondre aux questions auxquelles le père aurait dû répondre.

4 Constitution d'un fichier de données documentées par le parent référent à partir des variables des questionnaires 'mère' et 'père'.

La base de données Pandora dans laquelle ses utilisateurs choisiront le jeu de variables qui leur est nécessaire, comprend pour chaque enfant inclus dans la base :

- d'une part toutes les variables renseignées par les mères (préfixées M02M_) dans la base des questionnaires 'mère' » et
- d'autre part toutes les variables renseignées par les pères ou les conjointes (préfixées M02P_) dans la base des questionnaires 'père',

et ceci quelle que soit la nature des questionnaires (référent, cohabitant, non-cohabitant) auxquels les uns et les autres ont répondu.

Ainsi, si l'on veut disposer pour chaque enfant de l'information la plus complète, autrement dit, celle fournie par le parent référent (il y a pour chaque enfant inclus dans la base un questionnaire 'mère ou père référent 'qui a été complété) il convient de récupérer les variables dans chacune des 2 bases et concaténer (après homogénéisation des noms des variable) les questionnaires 'mère référent' et 'père référent'.

Cependant en raison de l'existence des variables intriquées, cette concaténation ne suffit pas à documenter complètement un certain nombre de modules (logement, revenus et conditions de vie, études et situation professionnelle de l'ensemble des membres du ménage) puisque certaines des variables ont parfois été renseignées dans le questionnaire 'mère référent' et d'autres fois dans le questionnaire 'père cohabitant'.

Ainsi, dans le fichier créé après concaténation, les variables intriquées sont documentées si elles ont été renseignées par le 'Parent référent' mais ne le sont pas si elles ont été renseignées dans un questionnaire 'Père cohabitant'.

Si l'on souhaite disposer de l'ensemble des informations concernant par exemple le logement où vit l'enfant, la situation professionnelle et les études de tous les membres du ménage, les revenus du ménage, il faut récupérer ces variables 'intriquées' dans le questionnaire 'père cohabitant'.

4.1.1 Les variables intriquées

Dans le bloc 'Etude' : toutes les variables.

Donc de la variable **ETUDES** à la variable **DIPLSEC4** pour tous les membres du ménages autres que la mère c'est-à-dire tous les individus suffixés de _4 à _12 (la mère - toujours suffixée _3 - a renseigné pour elle-même et le ou les enfants ELFE - toujours suffixés _1 et _2 - n'étaient pas à deux mois en âge scolaire)

Dans le bloc 'Situation principale vis-à-vis du travail' : toutes les variables.

Donc de la variable **CONGMATPAR** à la variable **RECHEMPLROI** pour tous les membres du ménages autres que la mère c'est-à-dire tous les individus suffixés de _4 à _12 (la mère - toujours suffixée _3 - a renseigné pour elle-même et le ou les enfants ELFE - toujours suffixés _1 et _2 - n'étaient pas à deux mois en âge de travailler)

Dans le bloc 'logement' : de la variable **STOC** à la variable **GARAG** puis de la variable **LOGHT** à la variable **FQPOUC**

Dans le bloc 'revenus du ménage' : de la variable **RSAL** à la variable **ACLCMGP**

Dans le bloc 'Conditions de vie' : de la variable **LOYER** à la variable **RENT** puis de la variable **PFACT** à la variable **REPA**

Cas particulier

Dans certains cas, les variables intriquées ont été renseignées par les deux parents. La mère était référent et **le père** (ou la conjointe) était cohabitant mais il (elle) **résidait parfois dans un autre logement**. La mère a alors été questionnée sur toutes les variables intriquées⁷

5 Bilan résumé de la participation

Vague 1 :

Familles à contacter : 2 737

Questionnaires mère référent complets : 2 373

Questionnaires père référent complets : 28

Total questionnaires référent : 2 401

% participation : 87.7%

Vague 2 :

Familles à contacter : 4 512

Questionnaires mère référent complets : 3 877

Questionnaires père référent complets : 34

Total questionnaires référent : 3 911

% participation : 86.7%

Vague 3 :

Familles à contacter : 5 059

Questionnaires mère référent complets : 4 381

Questionnaires père référent complets : 22

Total questionnaires référent : 4 403

% participation : 87%

Vague 4 :

Familles à contacter : 5 545

Questionnaires mère référent complets : 4 807

Questionnaires père référent complets : 32

Total questionnaires référent : 4 839

% participation : 87.3%

⁷ On faisait l'hypothèse que le père (la conjointe) avait moins de chances de participer ou d'être à même de répondre aux questions posées

Comme le père (la conjointe de la mère) a cependant été sollicité(e) comme cohabitant, quand il (elle) a participé, il (elle) a pu aussi renseigner les variables intriquées.

Sur les données autres que celle reflétant l'opinion ou les pratiques des parents, il convient alors de choisir si les variables doivent être récupérées dans le questionnaire référent ou le questionnaire cohabitant.

6 Sources et références des questionnements relatifs aux différents modules

Liste et état civil des habitants du logement

D'après Enquêtes sur les ressources et conditions de vie (SRCV), Insee

Enfant placé

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Situation familiale

D'après Enquêtes sur les ressources et conditions de vie (SRCV), Insee et questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Fratricie hors ménage

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Famille élargie

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Études

D'après Enquête Emploi en continu (EEC) Insee

Complément études

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Situation principale vis-à-vis du travail

D'après Enquête Emploi en continu (EEC) Insee

Logement

Enquête Logement, Insee et questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Les revenus du ménage

D'après Enquêtes sur les ressources et conditions de vie (SRCV), Insee

Conditions de vie

D'après Enquêtes sur les ressources et conditions de vie (SRCV), Insee

Exposition et environnement / histoire de grossesse

Comportement pendant la période néonatale : inspiré du Neonatal Behavior NBAS de Brazelton , des items HOME de Caldwell et Bradley et de la version francophone du Q-Sort ainsi que questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Congé de maternité et intention de reprise d'activité

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Situation du couple

D'après Enquêtes sur les ressources et conditions de vie (SRCV), Insee

Santé de l'enfant

Maladies respiratoires : adaptation des questionnaires ISAAC ainsi que, pour les plus jeunes, des questionnaires de la cohorte PARIS.

Accidents : adaptation des questionnaires de l'INVS sur les accidents domestiques et questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Être parent

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Organisation des activités quotidiennes

Enquête 'Etude des relations familiales et intergénérationnelles', Ined

Entente au sein du couple

Enquête 'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France', Université Paris 1

Alimentation de l'enfant depuis la naissance

Le dispositif de diversification a été créé spécifiquement pour Elfe en adaptant et complétant le questionnement des cohortes EDEN et Opaline.

Santé générale de la mère et antécédents familiaux

Edinburgh Postnatal Depression Scale (Cox JL, 1987) et questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Charges du ménage

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

Mode de garde

Questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe